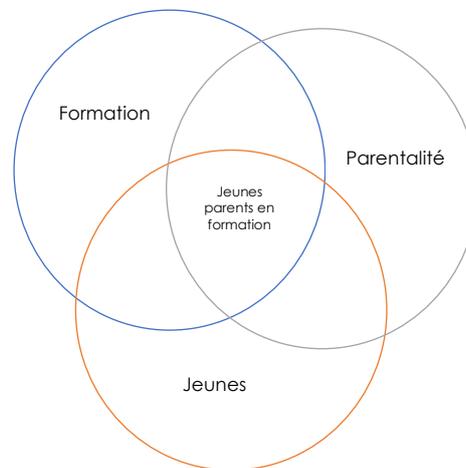


Problématique – solutions – impacts

Problématique

Le **nombre des parents de moins de 25 ans est en forte diminution**. Alors que dans les années 1970, 30% des naissances étaient issues de mères âgées de moins de 25 ans, il ne s'agit en 2022 plus que de 5% de la population. La situation est donc devenue hors norme engendrant quelques conséquences.

- Les jeunes parents ne connaissent pas toujours d'autres parents, il y a un risque d'isolement et moins d'opportunités d'échanges et de partages.
- Les jeunes parents se trouvent dans une situation peu prévue par les institutions (assurances sociales, prestations) et l'organisation sociale (accès aux moyens de garde, cursus de formation).
- Les défis nombreux que doivent relever les jeunes parents sont peu connus par les professionnels et le grand public.



Le **risque de pauvreté** des jeunes parents est élevé.

- Les familles sont vulnérables face au risque de pauvreté, en particulier si elles sont monoparentales¹.
- Le risque de pauvreté des personnes sans formation² est important.
- 83,6 % des mamans célibataires de moins de 25 ans sont dépendantes de l'aide sociale³.
- Les bourses d'études ne prennent en général pas en charge l'entier des coûts engendrés par un enfant. Dans la plupart des cas, elles sont insuffisantes pour couvrir le minimum vital des parents en formation.
- Les étudiant·es dans les formations académiques ont accès à moins d'offres de soutien que les apprenti·es.
- Plus la formation se fait tardivement et plus le risque de gaspiller des ressources potentielles est élevé : avant 25 ans, il existe des droits supplémentaires en fonction des situations (rente complémentaires AVS ou AI, rente d'orphelins, allocations de formations, etc.).

Alors qu'il est important d'avoir une formation pour ne pas être à l'aide sociale, il est **difficile pour un parent de moins de 25 ans de terminer une première formation**, et ce d'autant plus s'il s'agit de la mère.

- Concilier formation et parentalité diminue les heures disponibles pour chacun des domaines de vie (68 heures par semaine contre 52h) (voir figure 1, OFS 2021).
- Le temps à disposition pour la formation est restreint de presque 10h par semaine par rapport à des étudiant·es non parents (voir figure 1, OFS 2021).
- Le risque de décrochage de la formation est plus élevé par rapport aux étudiants sans enfant.

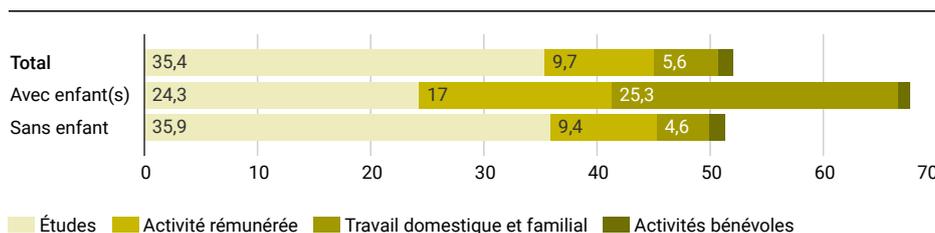
¹ Fredrich, B. (2015). *Combattre la pauvreté des familles monoparentales : Garantir le minimum vital et l'égalité des chances*, Caritas, prise de position, https://cms.caritas.ch/sites/default/files/2023-03/PP_Familles_monoparentales_F_Internet.pdf

² Beyeler, M., Schuwey, C. (2022). *Aide sociale dans des villes suisses Comparaison des indicateurs 2021*. BFH travail social, Berne, https://staedteinitiative.ch/cmsfiles/rapport_aide_sociale_villes_suisse_2021_fr.pdf

³ Beyeler, M., Salzgeber, R., SCHUWEY, C. (2017). *Comparaison des indicateurs de l'aide sociale de villes suisses, Rapport 2016*, 14 villes impliquées, BFH travail social, Berne, https://staedteinitiative.ch/cmsfiles/fr_indicateurs_aidesocial_rapport_2016.pdf

Budget-temps, 2020

selon la parentalité, moyenne en heures par semaine



Remarque: Les données représentent la situation avant la pandémie de COVID-19.

Source: OFS – SSEE

© OFS 2021

Figure 1: Graphique budget-temps des étudiant-es parents⁴

Solution

Face à ces constats et aux expériences vécues au sein de l'association, nous avons développé deux formes principales de réponses : collective, par l'entraide entre pairs ainsi qu'individuelle par des **prestations professionnelles** qui sont délivrées par des assistantes sociales :

- **Le conseil unique (CU)** est donné par téléphone, mail ou entretien et permet de clarifier la demande et les besoins du jeune parent. Il amène déjà des propositions ou des solutions. Il permet aussi d'identifier si un suivi est nécessaire. Cette prestation est gratuite ;
- **Le programme de soutien à la formation (PSF)** offre un suivi sur mesure visant la reprise (PSF 1) ou la poursuite de la formation (PSF 2). L'accompagnement propose : soutien moral, aide à la conciliation formation-jeunesse-famille, établissement d'un budget, informations sur les assurances sociales et droits financiers, coaching avec objectifs et repérage des risques, contact avec l'employeur ou le lieu de formation, etc. Ce programme a pour but l'obtention du diplôme et à plus long terme l'indépendance financière. Il est facturé à Fr. 50.-/année ;
- **L'accompagnement social personnalisé (ASP)** est un suivi basé sur le lien et sur la durée. Les prestations sont relativement similaires au PSF mais les personnes accompagnées ne se trouvent pas, ou pas encore, dans un projet de formation. Il peut s'agir par exemple d'un accompagnement en faveur de personnes plus précarisées socialement, atteintes dans leur santé ou ayant déjà un diplôme. Il est également facturé à Fr. 50.-/an.

Pour un suivi plus global, les jeunes parents peuvent bénéficier des services de nos **psychologues et médiateurs**. Le suivi psychologique propose des solutions d'amélioration à des comportements ou des situations problématiques mais ne constituent pas un accompagnement psychothérapeutique.

De plus, notre prestation « **Un bénévole ressource, un parent renforcé** » soutient concrètement le quotidien des jeunes parents. Il s'agit notamment de prestations d'aide à la révision, de relecture de travaux, de soutien logistique ou de garde d'enfant afin de dégager du temps pour les études. Nos bénévoles sont encadrés par l'une de nos assistantes sociales et des bilans de suivi ont lieu régulièrement.

Enfin, pour la réponse collective, nous proposons des rencontres « **Entre Pairs** » pour diminuer le risque d'isolement et renforcer le travail communautaire. Une rencontre s'est déroulée à Fribourg en 2022 et une dizaine de jeunes parents suivis y ont pris part. En février 2023, un goûter animé par une conteuse a eu lieu et d'autres jeunes parents y ont participé. Nous souhaitons organiser en moyenne deux rencontres par année afin de maintenir un lien entre les parents

⁴ Office fédéral de la statistique, (2023) <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/degre-tertiaire-hautes-ecoles/situation-sociale-economique-etudiants.html>

soutenus et pour encourager les personnes nouvellement suivies à les rejoindre. En effet, les liens et les échanges constituent une demande récurrente de nos bénéficiaires.

JeunesParents apporte quatre plus-values :

- Elle est la seule spécialiste pour les parents adolescents et jeunes adultes en Suisse romande ;
- Elle favorise le lien des parents jeunes afin qu'ils puissent s'entraider et sortir de l'isolement ;
- Elle encourage l'autonomie financière en mettant un focus particulier sur la formation des parents – 25 ans ;
- Elle est le fil rouge des situations proposant un suivi même en cas de changement de canton ou de situation financière et ce jusqu'à la fin de la formation.

Impacts

Les effets à plus large échelle de nos activités :

- Amélioration du niveau global de formation des jeunes parents, des mères en particulier ;
- Amélioration du bien-être des parents avec des effets positifs sur leurs enfants ;
- Sensibilisation des professionnels sur la possibilité pour le public cible de terminer une formation ;
- Impact sur les entreprises qui peuvent percevoir le potentiel de réussite d'un parent en formation ;
- Diminution potentielle du coût d'assistance sociale du public cible avec un impact sur les générations futures.

Résultats escomptés

L'association JeunesParents vise une diminution des jeunes mamans dépendantes de l'aide sociale à long terme, si possible en intervenant dès la grossesse pour éviter les interruptions de formation. Elle souhaite aussi encourager et amener les personnes déjà dépendantes de ces services à la logique de formation et à l'aboutissement de celle-ci lorsque cela est possible.